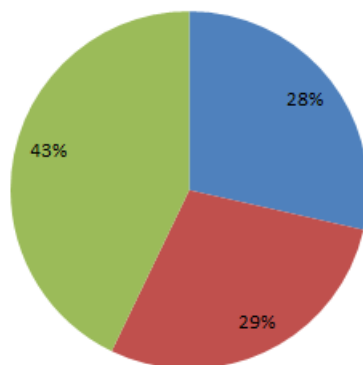




Lors de la réunion de lieu de vie de décembre dernier, vous avez été nombreux à nous avoir interpellés au sujet des excès de vitesse récurrents et des problèmes dus au stationnement alterné rue de Fère. Soucieux d'apporter une solution adéquate à cette problématique de sécurité collective, nous avons souhaité recueillir votre opinion sur les possibilités d'aménagement via un sondage. Voici les résultats :

Quelles perspectives d'aménagement pour sécuriser la circulation et le stationnement rue de Fère ?

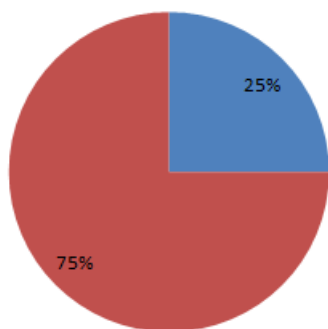
- Conserver le stationnement à alternance semi-mensuelle
- Mettre en place un stationnement unilatéral permanent
- Mettre en place un stationnement en quinconce



Aussi, vous nous avez fait part de votre opinion en ce qui concerne l'avenir du local municipal situé rue du Village Saint-Martin :

Quel avenir pour le local municipal situé au 23 rue du Village Saint-Martin ?

■ Vendre l'ensemble en l'état ■ Démolir pour créer un parking



À lire sur le même sujet :



Vos élus

Composé de 33 élus, le conseil municipal est présidé par le maire et se réunit au moins une fois par trimestre.

Les séances du conseil sont publiques, chaque citoyen est invité à y assister et peut prendre la parole en fin de séance.

Le conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune.

[Cliquez ici pour accéder au trombinoscope des élus](#)

[Lire la suite](#)

Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/votre-avis-nous-interesse-le-resultat-des-sondages>